

Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM3 – MM3

2024-2025

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

TITRE 2 – Sessions

Une deuxième session est organisée pour les UE Sciences Humaines et ECOS facultaire ainsi que pour les enseignements libres.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (2 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements pratiques	UE Stages / session unique Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. Un étudiant redoublant n'ayant pas validé le quota de 25 gardes devra effectuer les gardes manquantes pour atteindre ce quota au 30 avril. Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer un quota de 3 gardes au 30 avril. Quel que soit le quota de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso. – Engagement étudiant	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. DFASM validé si 12 ECTS ont été acquis. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL (sauf UEL MOOC) déjà acquise n'est pas autorisée. Voir M3C en annexe 2.

Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOSf de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Un étudiant qui n'aura pas été autorisé à concourir aux ECOS nationaux (car note aux EDN en dessous du seuil) ne pourra pas se présenter aux ECOSf de DFASM3. Son année ne sera donc pas validée.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

TITRE 4 - Redoublement

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions :

- ne pourront pas se présenter aux ECOS nationaux
- ne pourront pas se présenter aux ECOS facultaires de DFASM3
- ne pourront pas se présenter aux examens de l'UE Sciences Humaines
- effectueront leurs stages et gardes telles que définies dans le tableau ci-dessus

Ils seront donc redoublants DFASM3 pour l'année 2025-2026 et devront à nouveau effectuer les 4 ou 5 périodes de stage et devront effectuer les gardes manquantes pour atteindre le quota de 25 gardes minimum au 30 avril.

Les étudiants ayant le statut Auditeur devront réaliser de nouveau les 5 périodes de stages et effectuer un quota de 3 gardes avant le 30 avril.

L'appariement permettant l'accès au 3^{ème} cycle est indépendant de la validation du DFASM3.

Accès 3^{ème} cycle – appariement :

- EDN : note / 360 – 60%
- ECOS : note / 180 – 30%
- Points de parcours : note / 60 – 10%

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

ANNEXE 1

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM3 2024/2025

Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session			ECTS	CM
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		
UE CCC : ECOS facultaires *	CC	O	\		ET	O		12	
UE Sciences Humaines	CC	E	\		ET	O		2	1h
								14	
Enseignements pratiques									
UE Stages hospitaliers	<p>Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein).</p> <p>Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior).</p> <p>Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.</p>							8	
UE Gardes	<p>Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3.</p> <p>Un étudiant redoublant n'ayant pas validé le quota de 25 gardes devra effectuer les gardes manquantes pour atteindre ce quota au 30 avril.</p> <p>Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer un quota de 3 gardes au 30 avril.</p> <p>Quel que soit le quota de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.</p>							2	
Total ECTS								24	

Enseignements libres			
UERB - UERSH - UEL - Associations - Stage M1 Recherche - Engagement étudiant	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2		Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2
			4 à 12
TOTAL ECTS			28

* Un étudiant qui n'aura pas été autorisé à concourir aux ECOS nationaux (car note aux EDN en dessous du seuil) ne pourra pas se présenter aux ECOSf de DFASM3.

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Quota de garde : les gardes effectuées les week-ends et jours fériés sont comptées "doubles", les gardes effectuées en semaine sont comptées "simple"
Une garde reprise au pied levé (= au début de la garde) par un étudiant sera comptée double (jour en semaine) ou triple (week-end ou jour férié)

MM1 : 46 ECTS

MM2 : 46 ECTS

MM3 : 28 ECTS

TOTAL DFASM : 120 ECTS

Annexe 2

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)
 Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)
 EuroMed
 Unité d'Enseignement Libre (U.E.L.)

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal - QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête Christophe DESTRIEUX	8	QP	O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX		CC							
Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes Charlotte VEYRAT-DUREBEX et Hugo ALARCAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Biochimie métabolique et régulation Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire Christophe HOURIOUX et Marc CLASTRE	4	QP ET	O	1	0h15	ET	O	1	0h15
Biologie de la reproduction Fabrice GUERIF	4	CC QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00

Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation Fabrice IVANES	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Différenciation cellulaire et oncogénèse Claude LINASSIER et Caroline DENEVAULT	4	QP CC (DM)	- E	1	-	CC (DM)	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOUREC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOUREC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Fondamentaux mathématiques et physiques Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	0h15
Génétique Annick TOUTAIN	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP ET	O	1	2h00	ET	O	1	0h20
Immunologie Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h20
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	0h20	ET	O	1	0h20
Médisciences Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOUREC'H	4	QP CC DM	- O E	1	-	ET	O	1	0h20
Microbiologie médicale et moléculaire Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	CC (DM)	E	1	-

UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Béatrice BIRMELE									
1. Début de vie, fin de vie Béatrice BIRMELE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale Béatrice BIRMELE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Ethique et droit Mégane LADIESSE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts Donatien MALLET	4	QP CC	E	1	-	CC (DM)	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne Béatrice BIRMELE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen-Âge François-Olivier TOUATI	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Série et Santé Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30
4. Cinéma et santé Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30

Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLOU									
1. Philosophie de l'expérimentation animale Caroline ANGLERAUX	4	QP CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
2. Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales Delphine OLIVIER	4	QP CC (DM)	E	1	-	ET	E	1	2h00
3. Santé des écosystèmes et santé des organismes Emiliano SFARA	4	QP CC	E	1	-	CC (DM)	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement Christine POIRIER	4	QP ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
2. Psychopathologie clinique et de la santé Robert COURTOIS	4	QP CC	E	1	-	ET	E	1	1h00
3. Psychologie sociale et du travail Séverine CHEVALIER	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
4. Psychologie gériatrique Nathalie BAILLY	4	QP CC	E	1	-	ET	E	1	2h00
Santé et droit Enseignant référent : Julien BOURDOISEAU									
1. Sécurité sociale et assurance maladie Julien BOURDOISEAU	4	QP CC (DM)	E	1	-	CC (DM)	E	1	-
2. Droits et obligations des patients et des soignants Julien BOURDOISEAU	4	QP CC (DM)	E	1	-	CC (DM)	E	1	-
3. Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel Julien BOURDOISEAU	4	QP CC (DM)	E	1	-	CC (DM)	E	1	-
4. Santé, urbanisme et environnement Corinne MANSON	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h00
Santé publique Enseignants référents : Leslie GUILLON et Emmanuel RUSCH									
1. Épidémiologie Leslie GUILLON	4	QP CC (DM)	O	1	-	ET	O	1	0h30

2. Éducation pour la santé - Éducation thérapeutique Emmanuel RUSCH	4	QP CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
3. Politiques de santé Emmanuel RUSCH	4	QP CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
4. Évaluation des stratégies de santé Fanny MONMOUSSEAU et Agnès CAILLE	4	CC (DM)	O	1	-	ET	E	1	1h00
EuroMed									
Anglais Option EuroMed L2 Catherine Mc Carthy	4	QP CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Anglais Option EuroMed L3 Catherine Mc Carthy	4	QP CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UEL									
Atelier : Lutte contre les discriminations en santé Adrien LEMAIGNEN et Concetta PENNUTO	4	CC ET	E O	1	- 30mn	ET	O	1	20mn
FONDIGESTIVUS Thierry LECOMTE	4	CC	E	1	-	ET	O	1	15mn
Maladies rares Annick TOUTAIN	4	QP	-	1	-	ET	O	1	15mn
MOOC Thierry LECOMTE	4	ET	E	1	-	CC (DM)	E	1	-
Prise en charge du patient et de ses proches Emmanuel GYAN	4	QP	-	1	-	ET	O	1	00mn
Santé en milieu militaire Saïd LARIBI et Olivia GROSDÉMANGE	4	ET +QP	E	1	1h	ET	O	1	20mn
Travailler, Coopérer et Communiquer en équipe Emmanuel GYAN	4	QP	-	1	-	ET	O	1	10mn
Savoir Prescrire Théodora ANGOULVANT	4	QP	-	1	-	ET	O	1	10mn